



## Système ovin cultures race bouchère

300 brebis - 1,7 UMO - 150 ha de SAU

### CARACTERISTIQUES

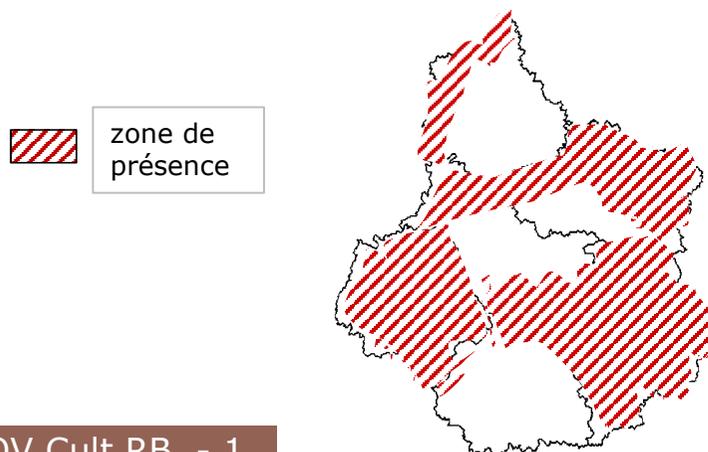
✓ <b>Surface</b>	150	ha de SAU	✓ <b>Troupeau</b>	Race Bouchère	
	110	ha de COP		300 femelles	
	40	ha de SFP		240	brebis
	1,13	UGB/ha de SFP		60	agnelles
			323 agneaux vendus		

### CONDUITE DU SYSTEME

Pour bien conduire ce système, il faut une bonne organisation du travail pour éviter les concurrences avec l'atelier cultures, il est en effet exigeant en temps, surtout au moment des agnelages. Une attention particulière est à apporter à la gestion de la reproduction et au contrôle de l'alimentation pour assurer la rentabilité du système. Les périodes de concurrence en matière de travail sont également à gérer entre les ateliers.

### LOCALISATION

Ce système est caractéristique des zones sud et ouest de la région Centre-Val de Loire.



### EQUIPEMENTS MATERIELS

Une réflexion doit être engagée sur les achats en matériels. La préférence à l'utilisation en commun ou le recours aux travaux par tiers doivent être privilégiés. L'environnement de l'exploitation dirigera les choix de l'exploitant dans sa politique d'investissement en matériel de récolte des fourrages notamment.

### Equipements matériels ovins

Une fourche ou un télescopique pour le curage, le paillage et l'affouragement.

La mécanisation peut être renforcée par :

- une dérouleuse pailleuse
- un godet distributeur d'aliments concentrés
- une mélangeuse associée à des vis de distribution des concentrés

Matériel de fénaison complet : faucheuse, faneuse, andaineuse, presse...

### BATIMENTS : exemple d'aménagement

#### Commentaires



Compte tenu du système avec des agnelages groupés sur septembre, novembre et janvier, le logement de l'ensemble des animaux est nécessaire pendant la période hivernale. La surface totale couverte devra être de l'ordre de 600 m<sup>2</sup>; L'installation et l'utilisation d'une contention est indispensable avec le choix entre un couloir de contention indépendant ou la mise en place de cornadis sur le couloir d'alimentation. Les animaux sont en moyenne 150 jours dans les bâtiments.

## Répartition et gestion de la surface fourragère

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Surfaces fourragères	Luzerne 7ha fauchés 2 fois									
50% Fauchée 20 ha	Déprimage 13ha		Foin de prairies naturelles après déprimage 13 ha					Pâturage		
50% Pâturée 20 ha	Pâturage									

7 ha de luzerne ou de trèfle fauchés deux fois avec :

- ✓ 1ère coupe entre le 15/05 et le 1/06 (rdt de 5,5 T/MS/ha)
- ✓ 2ème coupe entre le 15/07 et le 15/08 (rdt de 3 T MS/ha)

## Rendements fourragers et fertilisation minérale

	Surface	Fertilisation minérale			Rdt utile (en t MS)	
	ha	N	P	K		
<b>Prairies pâturées</b>	20		20	50		
<b>Luzerne</b>	7				1ère coupe	5,5
					2ème coupe	3
<b>Prairies fauchées</b>	13	30	20	70		3,5

## Les cultures de vente

	Surface	Fertilisation minérale			Rdts (qx/ha)	Prix €/ql
		N	P	K		
<b>Orge</b>	20	110	40	0-40	60	10,9
<b>Blé</b>	50	130	40	0-40	65	12,0
<b>Colza</b>	30	110	70	60	30	30,2
<b>Pois</b>	10		35	70	30	19,1

Ces données tiennent compte des exportations par les cultures. Dans le cadre d'un apport de fumier, les apports en P et K peuvent être supprimés sur les surfaces concernées. L'apport total d'azote est également revu à la baisse.

## Système d'alimentation

Brebis	Orge (g/j)	Compl. (g/j)	Fourrages
Fin gestation	600	300	Foin de PN à volonté
Lactation double (60 jours)	700	200 de soja	Foin de luzerne à volonté
Lactation simple	500		Foin de luzerne à volonté

### Conduite alimentaire des agnelles

Les 100 premiers jours, les agnelles sont conduites comme des agneaux de boucherie en bergerie. Ensuite, jusqu'à la mise à l'herbe (mi-avril) elles reçoivent du foin de luzerne et de prairie naturelle à volonté et 500 g d'orge. A partir de la mise au pâturage, suivant la quantité d'herbe disponible, la complémentation varie de 0 à 300 g. Dès la mise en reproduction, les agnelles intègrent la troupe d'adultes avec le régime adapté.

### Conduite alimentaire des agneaux

La consommation en foin des agneaux monte progressivement jusqu'à 500 g/jour sur les 70 premiers jours d'élevage. Les agneaux sont complétés en mélange céréales/pois (50-50) issu de la ferme en libre service.

## Quantités consommées

Aliments	Concentré couple mère-agneau				Concentré
	Qté troupeau	Qté tot/femelle	Dont Femelles	Dont Agneaux	agneau par Agneau
<b>Orge</b>	45 000	150	98	52	40
<b>Tourteau de soja</b>	4 200	14	14	0	0
<b>Pois</b>	15 600	52	0	52	40
<b>Qté tot concentré</b>	<b>64 800</b>	<b>216</b>	<b>112</b>	<b>104</b>	<b>80</b>

Les quantités sont en kilos bruts annuels

### Fourrages

	Fourrages			
	Luzerne	Foin PN	Qté (kg)	Qté tot (kg)
<b>Brebis gestante</b>		1,2	73	2 200
<b>Brebis début lactation</b>	2,2		132	3 960
<b>Brebis fin lactation</b>		2,5	50	1 500
<b>Agnelles (+ de 100j)</b>	0,5	0,5	10	300
<b>Agneaux</b>		0,3	45	1 380
<b>Total</b>			<b>310</b>	<b>9 340</b>

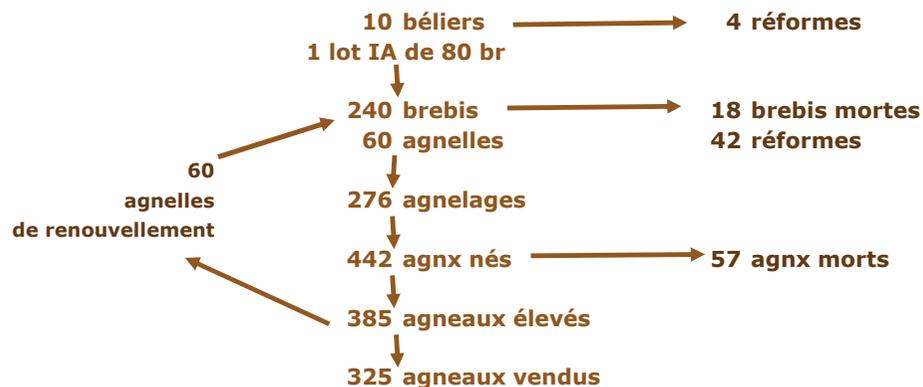
Qté en kg brut par jour et kg annuel pour le total



## Système ovin cultures race bouchère

300 brebis - 1,7 UMO - 130 ha de SAU

### Fonctionnement du troupeau



#### Commentaires

Agnelages : 2 lots dont 1 en IA en août-septembre, 1 lot mi-novembre mi-décembre, agnelles et repasses en janvier/février

### Conduite de la reproduction

#### Agnelages d'août-septembre

2 lots dont 1 de 80 brebis en insémination  
taux de fertilité de 70%  
112 agnelages

#### Agnelages de mi novembre mi déc.

80 brebis  
Taux de fertilité de 85%  
68 agnelages

#### Agnelages de janvier-février

60 agnelles et 60 repasses  
Taux de fertilité de 80%  
96 agnelages

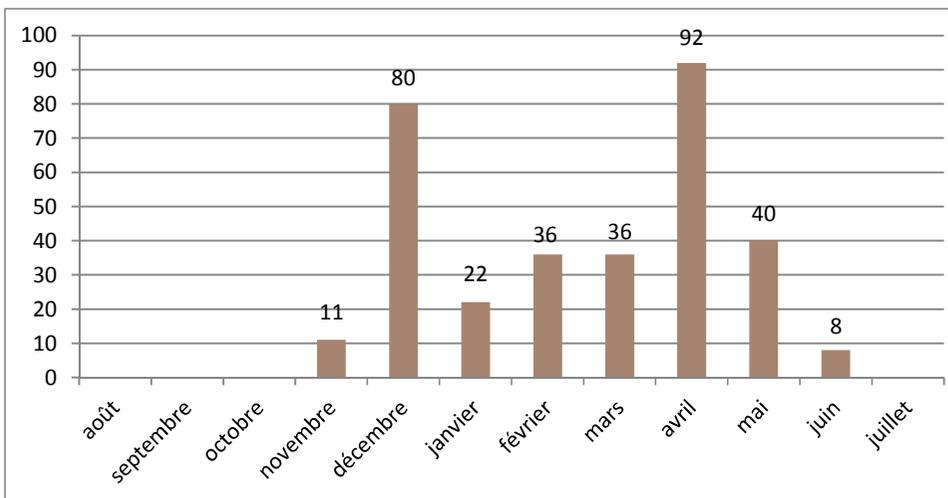
- Les brebis séjournent 5 à 6 mois en bergerie suivant la date d'agnelage.

- Les agnelles et les repasses rentrent au mois de novembre soit 5 mois en bergerie

- Ce système implique un logement pour l'ensemble des animaux sur la période hivernale

### Elevage des agneaux

#### Sortie des agneaux



#### Commentaires

Elevage des agneaux en bergerie strict, répartition des sorties selon l'âge :  
- 60 % vendus à 90 jours  
- 20 % à 70-80 jours  
- 20 % à 120 jours

### Indicateurs techniques et économiques

Taux de mise bas	92%	MB /brebis	121 €
Prolificité	1,60	MB /ha SFP	907 €
Taux de mortalité agneaux	13%	Prix Agnx (kg/carc)	6,01 €
Taux de réforme du troupeau	14%	Poids moyen agnx-kg	19,4
Taux de mortalité brebis	6%	Frais vét/brebis	7 €
Productivité numérique	1,28	Frais alim/brebis	32 €
Taux de renouvellement béliers	35%	Charges SFP/ha	78 €

## Résultats économiques 2016

Exploitation au bénéfice réel

CHARGES	Quantité (qx)	96 594 €	% PB	PRODUITS	166 534 €	% PB
<b>✓ Charges op.</b>		<b>42 080 €</b>	<b>25%</b>	<b>✓ Produit animaux</b>	<b>40 833 €</b>	<b>25%</b>
<b>Charges op. animales</b>		<b>16 834 €</b>	<b>10%</b>	Agneaux	37 893 €	
<b>Alimentation</b>		<b>10 534 €</b>		Réforme brebis	3 360 €	
Cér. + pois autoconsommés	606	7 885 €		Vente réformes	300 €	
Complémentaire azoté	42	1 260 €		Laine	480 €	
Poudre de lait	4	789 €		Achat animaux	-1 200 €	
Minéraux		600 €				
<b>Frais d'élevage</b>		<b>6 300 €</b>		<b>✓ Produit végétaux</b>	<b>77 105 €</b>	<b>46%</b>
Vétérinaire		2 100 €		Ventes	77 105 €	
Autres		4 200 €				
<b>Charges op. surfaces</b>		<b>25 246 €</b>	<b>15%</b>			
Surfaces fourragères		3 116 €				
Surfaces de cultures		22 130 €				
<b>✓ Charges de structures</b>		<b>54 514 €</b>	<b>33%</b>	<b>✓ Paiements PAC</b>	<b>48 595 €</b>	<b>29%</b>
Carburants-lubrifiants		6 582 €		Aides découplées	32 067 €	
Bâtiments		1 309 €		Aides ovines	5 610 €	
Foncier		16 288 €		Contractualisation	936 €	
Entretien et achat matériels		11 154 €		Aide SIQO, Jeune, Productif	1 215 €	
Autres charges de structure		19 181 €		Aides couplées végétales	1 119 €	
				ICHN (si zone défavorisée)	7 648 €	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>69 940 €</b>				

### Conseillers réalisateurs :

Odile BRODIN (CA18)  
Jean-François RENAUD (CA36)  
Corinne PINARD (CA37)  
Maeva SIOURD (CA 41)  
Murielle DELAHAYE (CA 45)

### Coordination et appui

Gérard SERVIERE (Institut de l'Élevage)  
Jean-Luc PRZEWOZNY (Coop de France/AREOC)  
Laurent BARADUC (CRACVL)  
Cécilia MONVILLE (CRACVL)



Avec la participation financière de la région Centre-Val de Loire.

## LE TRAVAIL

La main d'œuvre : **1 couple (1,7 UMO)**

Bien caler les agnelages pour qu'il n'y ait pas de chevauchement avec les semis d'automne. Nécessite d'avoir des bâtiments bien aménagés pour accorder un temps optimum aux agnelages et au suivi du troupeau.

## LE SYSTÈME

### Les Faiblesses

Concurrence entre ateliers en terme de travail : au printemps et de juillet à novembre (moisson, semis, mises bas)  
Nécessité d'une bonne organisation du travail

### Les Forces

Complémentarité des ateliers  
Au plan économique, l'atelier ovin amène une valeur ajoutée aux céréales produites.  
Au plan agronomique, les fumiers peuvent être valorisés sur les cultures. La recherche d'autonomie protéique permet de valoriser le pois.

## PERSPECTIVES

Compte tenu des fluctuations du prix des aliments, les éleveurs de ce système ont intérêt à développer leur autonomie alimentaire, et diversifier leurs assolements.

Ces données correspondent à un modèle, réalisé à partir de plusieurs exploitations suivies. Mais elles n'ont pas de valeur statistique par rapport aux exploitations de la région.